

	Saison 2017/2018	CAF Ile de France Ski de montagne Accueil : 12, rue Boissonade 75014 PARIS tel : 01 42 18 20 00 Site web : <a href="http://www.clubalpin-idf.com">http://www.clubalpin-idf.com</a>
---	------------------	---

Fiche-programme de la sortie de ski de montagne n° 18-S113  
du 14 au 15 avril 2018 inclus, soit 2 jours  
Mont des Ritses. Pointe de Vouasson

Accord préalable des encadrants pour l'inscription : OUI

Nombre de participants à la sortie yc les encadrants : 8

Nom et coordonnées des encadrants :

Raphaël Debionne <a href="mailto:raphael@debionne.net">raphael@debionne.net</a> 06 29 52 80 58	Guy Levi <a href="mailto:glevi@noos.fr">glevi@noos.fr</a> Tél : 06 09 65 28 88
--	--

Programme prévisionnel :

1 <sup>er</sup> jour	La Gouille 1834m - Mont des Ritses 2916m - Cabane des Aiguilles rouges 2810m
2 <sup>ème</sup> jour	Cabane des Aiguilles rouges 2810m - Pointe de Vouasson 3490m - Evolène (Lana) 1407m
Ces renseignements sont indicatifs; le programme est susceptible d'être modifié, voire écourté ou annulé, selon les conditions nivo-météo prévues avant le départ ou rencontrées sur le terrain.	

Cartes : CNS Arolla 2835

Caractéristiques du parcours programmé:

Rythme d'ascension requis : 300 mètres par heure en moyenne sur tout le parcours

Difficulté : PD 2 skieurs. Dénivelé journalier : 1100m

Particularités : course en traversée le 2ème jour, glacier raide à la descente.

Conditions d'hébergement : Cabane des Aiguilles rouges en demi-pension 62CHF: prévoir des francs suisses, pas de CB

Coût prévisionnel (en plus du montant réglé à l'inscription) : Petit déjeuner samedi + 1/2P + diner dimanche soir (Marché Movenpick)= environ 100CHF

Voyage : car-couchettes (Chaumont)

Départ : vendredi 13 avril 2018: RV 20h30 Départ impératif 21h

Retour : lundi 16 avril 2018 vers 05h30 Porte d'Orléans

Équipement individuel : Vivres de course pour 2 jours

Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties : cf NEIGES 2011

Une pelle et une sonde sont indispensables

L'ARVA est absolument obligatoire

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

Au delà de la possession d'un appareil en état de marche, chaque participant doit en maîtriser le fonctionnement en émission et en réception et connaître le principe des méthodes de recherche de victime avec ces appareils

Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : Matériel de glacier: baudrier, longe, mousquetons, autobloquant, broches à glace...A préciser. Cordes à répartir entre participants. Frontale, sac de couchage ou sac à viande. Eventuellement crampons légers.

Documents administratifs nécessaires : Carte CAF / Pièce d'Identité

Réunion préparatoire ou contact téléphonique avec les organisateurs dès l'inscription : Non

Pour des raisons de sécurité, les inscriptions des personnes n'ayant pas pris contact avec les organisateurs ne seront pas confirmées